

# Études : « cash »-tête chinois ?

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

26 juillet 2013



## **DES SOUS ! DES SOUS !**

*Bourse, prêts, aides, emploi, une fois le bac en poche, une nouvelle vie commence pour les jeunes diplômés. Une nouvelle vie qui entraîne pour beaucoup dépenses et calculs de budget à donner des migraines au meilleur des comptables. Le Courrier de Guadeloupe fait le point sur les options possibles pour financer ses études.*

Pour éviter aux jeunes étudiants de vider le portefeuille de leurs parents tout en se consacrant à leurs études les bourses sont les premières aides au financement. Lorsqu'il envisage un cursus universitaire, l'étudiant est d'ailleurs tenu de faire une demande de bourse au moment de constituer le dossier social étudiant. Il existe plusieurs types de bourse : sur critères sociaux, la bourse de mérite distincte de l'aide au mérite, l'allocation pour la diversité de la fonction publique, l'allocation Erasmus pour les étudiants qui voyagent, l'aide à la mobilité internationale, l'aide d'urgence. Autre solution, le prêt. Il s'est de plus en plus démocratisé notamment auprès des étudiants qui s'orientent vers une école, les frais de scolarité pouvant aller jusqu'à 15 000 euros l'année voire au-delà. C'est un investissement que bon nombre d'étudiants consentent à réaliser pour s'assurer une formation de qualité. Toutefois, les événements de l'institut Sup de Co Caraïbes (établissement dont la liquidation judiciaire a été prononcée en ce mois de juillet 2013, laissant sans diplôme une cinquantaine d'étudiants) obligent à évaluer scrupuleusement la qualité des formations dispensées par les nombreuses écoles et instituts qui fleurissent un peu partout sur l'île et dans l'Hexagone. La prudence est donc de mise surtout quand au passage, il faut mettre la main au portefeuille.

## **| Le coût de la réussite**

Les étudiants qui ont en tête une idée précise de la profession qu'ils souhaitent exercer et du chemin qu'il leur faudra parcourir pour atteindre leur objectif choisissent le plus souvent d'intégrer des écoles. Leur rigueur, leur hyper spécialisation et le réseau dont elles disposent fait toujours bonne impression aux employeurs. Les étudiants ont ainsi l'assurance d'y être formés de façon optimale et d'être compétitifs sur le marché du travail. Mais cette qualité d'enseignement, le plus souvent privée, a donc un coût à l'année. D'autre part, il convient de faire un choix avisé de son école, puisque certaines sont plus réputées que d'autres, mais pas forcément de meilleure qualité. Au rang des écoles les plus chères, on retrouve les écoles de commerce. Très réputées - HEC est la meilleure école de commerce du Monde pour les plus chères il faut déboursier en moyenne 39 500 euros sur trois ans. Toutefois, certaines écoles sont plus abordables, et ne demandent qu'un effort de 15 000 euros. Les écoles d'ingénieur, qui ont le vent en poupe ces dernières années, en raison du boom du numérique et de l'informatique, se placent en seconde position des écoles les plus chères avec trois années avec une facture de 25 000 euros en moyenne. Viennent ensuite les écoles de journalisme avec des années oscillant entre 300 et 6 800 euros, selon qu'elles soient des IUT ou des écoles privées. Les écoles de cinéma se distinguent puisqu'elles sont relativement abordables et le plus souvent couplées à des écoles de production. Elles représentent en investissement total d'environ 20 180 euros sur trois ans. Il faut signaler tout de même que ces tarifs peuvent être fortement diminués pour les étudiants boursiers.

## **| Plus de boursiers et plus d'argent pour les bourses**

Les prévisions ne sont pas encore confirmées entre Bercy et Matignon mais elles continuent d'être peaufinées. Le gouvernement devrait tabler sur une augmentation du nombre de boursiers et une augmentation du niveau des bourses. Un budget de 210 millions d'euros y serait consacré en 2014 et 2015. Ce premier pas du gouvernement exprime la volonté d'enclencher la phase d'application de la réforme entre septembre et

décembre 2013, avec en bonus, une rallonge de 80 millions d'euros, pour sa mise en application. Cette réforme prévoirait également une montée en puissance en 2014 et 2015 s'adresserait aux étudiants les plus fragiles. Il s'agit là des échelons 0 et des échelons 6, les uns étant simplement exonérés des droits d'inscription et les autres étant les étudiants aux plus bas revenus. L'aide pour ces étudiants passerait la création de deux nouveaux échelons. Un échelon 1 bis pour les étudiants dispensés des droits d'inscription qui leur permettra de percevoir une aide de 120 euros par mois. Pour les étudiants les plus pauvres, la création d'un échelon 7 augmenterait automatiquement le nombre de boursiers. Cette réforme s'inscrit dans le projet de l'ancienne Ministre de l'enseignement supérieur Valérie Pécresse qui met fin à la bourse au mérite instituée en 2001. Elle économiserait 12 millions dès cette année et 39 millions d'ici à 2014. Des économies de bout de chandelles pour les uns, le sauvetage d'une perte sèche pour les autres.

## ***LE TOIT DE LA DISCORDE***

### **| Le logement, défi compliqué à relever**

*La galère de l'étudiant dispose de multiples rames. Mais celle qui lui demandera le plus d'efforts a pour nom : logement. Renouvellement des élites, les écoles restent la chasse-gardée des étudiants talentueux et déterminés. Mais elles ont un coût souvent très élevé.*

En termes de recherche d'appartement, toutes les régions de France ne présentent pas le même niveau de difficulté, mais la distance tend à compliquer les choses. En général, c'est plus facile quand l'université se trouve en province, en mettant Lyon, Strasbourg et Lille à part. L'exemple le plus parlant est celui de Limoges, Poitiers et Besançon dont le parc de logement permet aux étudiants d'avoir de très bonnes conditions de vie. La qualité des appartements y est excellente. D'ordinaire, les étudiants ont le choix entre le CROUS ou la recherche dans le privé. Le premier gère des milliers de demandes et il arrive parfois que les délais d'attente soient excessivement longs. Ce constat a mené l'Association des Jeunes de Guadeloupe (AJEG) à mettre en place un dispositif pour booster les

demandes. " Il y a tellement de paperasse à remplir lors d'une inscription universitaire que les étudiants oublient qu'ils ont des recours qui peuvent leur faciliter la tâche. Nous avons signé une convention avec le Conseil Régional afin de faire remonter les demandes plus rapidement pour les étudiants prioritaires. " explique Tressi Virginius présidente de l'AJEG. Le Crous représente surtout un avantage économique, les logements n'y excèdent généralement pas 400 euros par mois hors APL. Mais au regard du nombre de demandes, il convient de s'y prendre tôt. La recherche dans le privé s'apparente à une course effrénée dans un nid de boas constrictor. À distance, il est fortement déconseillé de réserver (verser un montant pour bloquer l'appartement) ou de louer sans avoir visité. " Beaucoup d'étudiants qui ont pris le risque l'ont regretté : photos non conformes, quartiers mal famés, logements insalubres, propriétaire malhonnête. Pour éviter cela, nous avons un réseau de référents qui vont jeter un coup d'œil aux appartements et font un rapport aux étudiants. " Hors bon plan, en moyenne il faut compter 500 euros de loyer pour un logement décent. Pour faire encore baisser les coûts on peut prendre le pari de la colocation, mais deux risques existent. Une mauvaise alchimie entre les colocataires et la frilosité des propriétaires refroidis par des mauvaises expériences.

## **| Etudiant-salarié, un must**

Job d'appoint, saisonnier ou à mi-temps, de plus en plus d'étudiants ont un job à côté de leurs études. Obligation financière dans la quasi-totalité des cas, cette pratique impose une disponibilité qui peut mettre en péril la réussite des études. C'est afin d'éviter cette dérive que les universités permettent à l'étudiant de s'inscrire sous le régime d'étudiant salarié. Un étudiant salarié exerce une activité salariée continue et régulière tout au long de l'année. Autrement dit l'équivalent de 10 ou 15 heures par semaine soit précisément au moins 60 heures ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à soixante fois le montant du SMIC horaire, pendant un mois civil ou trente jours. Ou alors au moins 120 heures, ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 120 fois le montant du SMIC horaire, pendant trois mois civils ou un trimestre. Bien que ce régime propose un certain nombre d'avantages, il exige en retour une parfaite autonomie. Les dispositifs changent d'une faculté à l'autre. c'est donc à l'étudiant de se

rapprocher de son UFR pour solliciter des aménagements.

### **Côté pratique**

Pour ce qui relève de la sécurité sociale, les étudiants salariés sont dispensés de l'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale et n'ont donc pas de cotisation à régler. Il faut en revanche présenter le contrat de travail lors de l'inscription administrative, ainsi que les trois derniers bulletins de salaire.

### **Cursus adapté**

Pour concilier job et études, plusieurs universités octroient une dispense d'assiduité et un aménagement des horaires. L'étudiant-salarié n'a pas obligation d'assister aux travaux dirigés et travaux pratiques. De plus, il ne sera pas évalué en contrôle continu mais sur l'examen terminal ce qui peut être un vrai revers de médaille car il a obligation de réussir. Certaines universités poussent l'aménagement jusqu'à étaler les études et ainsi autorise le jeune à faire sa dernière année de licence ou première année de master en 2 ans avec cours et examens répartis. Des aides à la réussite qui demeurent encore très peu connues de la communauté étudiante.

## **| Passeport mobilité : un gage de continuité territoriale ?**

Depuis 2002, le passeport mobilité permet à l'étudiant de partir étudier en France avec un poids financier en moins. Ce dispositif ouvre les droits à un billet aller-retour par année universitaire pour les étudiants originaires des DOM-TOM et qui suivent des études inexistantes ou saturées dans leur département d'origine. Il prend en charge la totalité du transport aérien pour un étudiant boursier et la moitié dans les autres situations d'éligibilité. Sur les tarifs à destination de la province, il s'agit d'une économie pouvant aller jusqu'à plus de 1 000 euros. Les démarches sont relativement simples. Première chose, s'y prendre suffisamment à l'avance pour ne pas être pris de court par les délais qui sont d'environ 3 à 5 semaines selon les dossiers en attente. Tout est entièrement informatisé, il n'y a donc pas d'accueil du public. Une fois le dossier constitué et toutes les pièces demandées envoyées, l'étudiant sera contacté pour arrêter la date de son départ. " Pour le seul mois de juillet de cette année nous avons déjà accordé 1 000 passeports mobilité " indique Christelle Severin,

déléguée régionale de Ladom Guadeloupe. Un succès qui ne faiblit pas et met en évidence une vraie problématique face aux tarifs pratiqués par les compagnies aériennes.

## **CANADA, FRANCE, GUADELOUPE**

### **| Comparatif non exhaustif du budget étudiant**

#### **Canada**

Papiers officiels (VISA) à faire une seule fois :  
..... 170 €

Billet d'avion, en moyenne (hors promotion) :  
..... 800 €

Frais de scolarité :  
..... 1500 à 2000/an

Logement étudiant (sur le campus) : .....300  
à 700 € par mois

Logement hors campus (hors campus) : ..... en  
moyenne 500 € par mois

Habillement vêtements chauds : ..... 600 € la première fois,  
durée de vie de 4 ans

Nourriture :  
..... 7000 €  
par an

Frais de transport (inclus dans la carte étudiant)  
..... 60 € par mois

Frais de connexion (mobile/internet) en moyenne :  
..... 50 € par mois

Total : ..... en moyenne 5000 € de  
frais d'installation

Bon plan: Les étudiants pourront toujours arrondir les fins de mois en postulant aux postes

disponibles sur le campus (pôle photocopie, rédacteurs dans les journaux, restauration)

pour des salaires allant jusqu'à 700 €.

## France

Billet d'avion, en moyenne (hors promotion) :  
..... 800 €

Frais de scolarité : ..... 400 €/an (université)  
20 000/an (école)

Logement étudiant (sur le campus) : .....  
200 à 400 €/mois

Logement hors campus (hors campus) : ..... en  
moyenne 600 €/mois

Habillement vêtements chauds : 400 € la première fois/renouvellement  
150 € chaque saison

Nourriture :  
.....  
7000 €/an

Frais de transport (selon les zones).  
..... 60 €/mois

Frais de connexion mobile en moyenne :  
..... 50 €/mois

Frais de connexion internet :  
..... 40 €/mois

Total : ..... en moyenne 2850 € de  
frais d'installation

Ou (pour les étudiants en écoles et logés en privés) ..... en

moyenne 9180 €

## **Guadeloupe**

Logement : ..... en  
moyenne 400 €

Frais de scolarité :  
.....300 €/an

Nourriture et loisirs :  
.....600 €/mois

Frais de transport (transports en commun) :  
..... 30€/mois

Frais de transport (voitures) : ..... en  
moyenne 90€/mois

Total .....en moyenne 1700 € de  
frais d'installation

## **S'endetter pour étudier, un concept qui fait son chemin**

Bac en poche, la course ne fait que commencer pour les étudiants : inscription, logement, boulot d'appoint, et de plus en plus, souscription d'un prêt. En hausse entre 2010 et aujourd'hui, le nombre de prêt est passé de 6,4 % des étudiants à 10 %. Cette moyenne nationale, vu dans le détail fait état de grandes disparités entre les étudiants en écoles d'ingénieur ou de commerce et les étudiants à l'université. Un écart qui trouve son explication dans la différence entre les frais de scolarité à l'université et les frais de scolarité d'une école qui oscille entre 10 000 et 15 000 euros voire au-delà. À cela, il ne faut surtout pas oublier d'ajouter les frais d'hébergement. Autre explication de cette différence, le ciblage des étudiants inscrits dans une école jugée à hauts potentiels par les banques. Les conditions de ces prêts qui sont maintenant garantis par l'État via Oséo depuis 2008. Oséo garantit les prêts à hauteur de 70 % et les 30 % qui restent sont assumés par les banques partenaires (Caisse d'épargne, le crédit mutuel, la société générale, le CIC et les banques populaires). En 2012, ce sont plus de 12 200 crédits qui ont été octroyés

pour un montant de financement assurés par les banques à hauteur de 100 millions d'euros. Le montant moyen d'un prêt est de 8000 euros. Avec une enveloppe réduite, certains étudiants n'ont pas pu bénéficier de prêts et ont dû faire appel à des cautions parentales. Les échéances de remboursement étant difficilement repoussées au-delà de cinq, souvent ce sont les parents qui commencent à rembourser le prêt, les enfants prenant le relais une fois qu'ils ont commencé à travailler. Très alléchant avec des taux (TAEG) à 1,9 % pour un montant allant de 1000 et 45 000 euros pour une durée maximale de dix ans dont cinq ans en différé. De quoi attirer bon nombre de jeunes sans pour cela qu'ils oublient qu'un prêt est un engagement et qu'il doit être remboursé.

## **| Envie d'ailleurs, mais sans se ruiner**

Nombreux sont les étudiants qui avec l'ouverture des frontières sont tentés par l'aventure d'un semestre, d'une année voire plus dans un pays de l'union européenne ou ailleurs. Plusieurs options s'offrent à ceux qui veulent se laisser séduire mais hésitent à casser leur tirelire. L'Agence universitaire de la Francophonie soutient les étudiants titulaires d'un master qui préparent une thèse dans un pays étranger pour une durée de 10 mois maximum. Le programme boursier français à l'étranger mis en place par le ministère des affaires étrangères et européennes offre chaque année des bourses dans 8 pays différents, parmi lesquels le Japon, le Mexique, mais aussi Israël, l'Écosse, la Colombie, la Suède ou encore la Turquie. Ce programme donne accès à la bourse Univers, le programme Lavoisier et le programme collège doctoral. Bourse univers : S'adresse aux étudiants français de niveau bac + 4, âgés de 35 ans maximum. Couvrant toutes les disciplines, ce programme est construit sur un accord entre le ministère des affaires étrangères en France et les gouvernements partenaires à l'étranger. Il est prévu pour des durées de 2 semaines à 2 mois dans le cadre d'un séjour linguistique et jusqu'à 12 mois pour des recherches universitaires. Programme Lavoisier : il offre une bourse étudiant allant de 305 à 1524 euros par mois. Le montant varie en fonction du pays et du projet. La durée elle aussi varie entre 5 et 12 mois mais n'est accessible qu'aux chercheurs de moins de 35 ans et d'un niveau minimum bac + 5. Programme collège doctoral : est une cotutelle avec le pays d'accueil. Il est réservé aux doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de

thèse.